

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	19 ^{ème}
Nom de site	RIBIERE	Numéro	7510058402
Adresse du site	66, rue du Pré Saint Gervais	Hauteur	R+8 (29m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 3 antennes AEQEI entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 2G/3G/4G/5G NR2100 et 5G NR3500		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	22/05/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	24/05/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	22/07/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) ainsi que pour la 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz) avec partage du 2100MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 30°, 150° et 270°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	R+9 (28m) 150°
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 30° < 2V/m - 150° < 4V/m - 270° < 3V/m 5G (3500) : 30° < 2V/m - 150° < 5V/m - 270° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	31.25m (30/270°) 32.25m (150°)		

Incidence visuelle

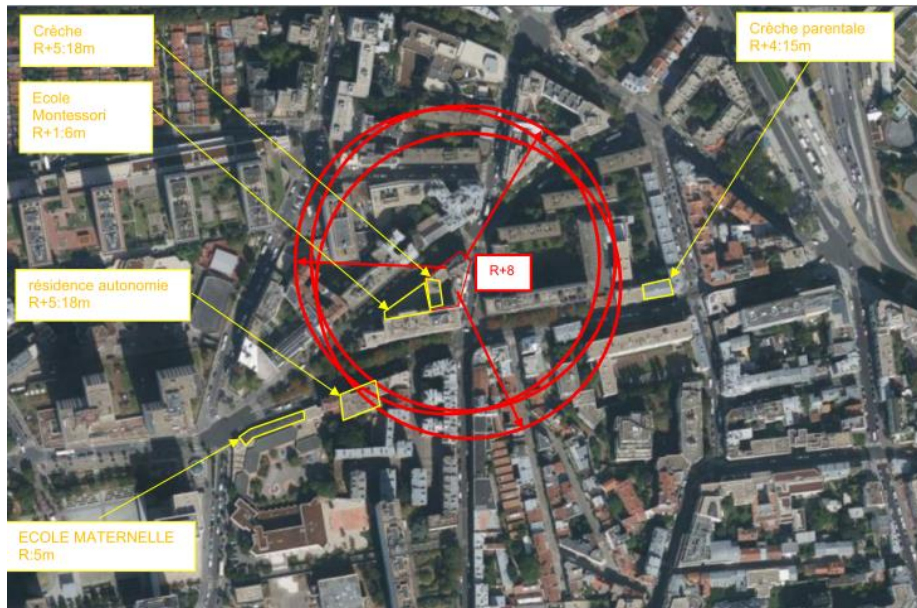
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 2 antennes entrelacées, chacune fixée sur un mât intégré dans une fausse cheminée, et 1 antenne entrelacée, installée sur un mât central braconné.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

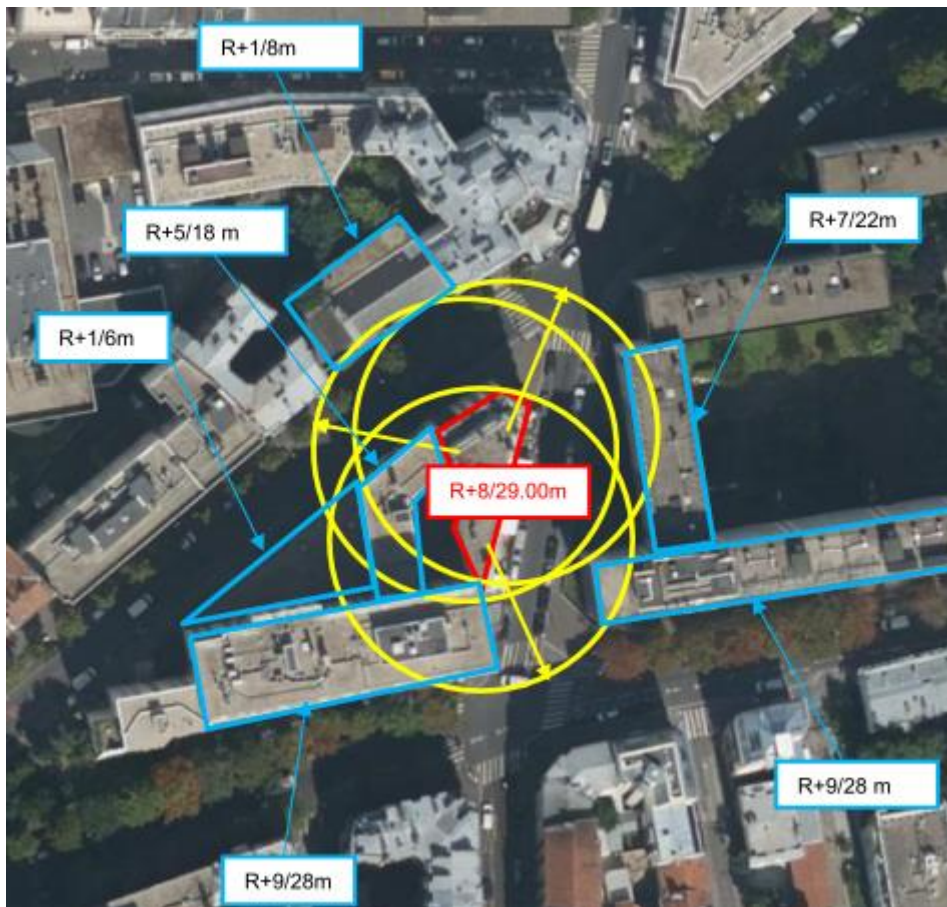
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui /Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche	60 Rue du Pré Saint-Gervais 75019 ,Paris	18m	Non	12m	0,045 V/m
Crèche parentale	43 Rue des Bois 75019 ,Paris	15m	Non	125m	0,075 V/m
École Montessori	56 rue du Pré Saint Gervais 75019 ,Paris	6m	Non	20m	0,063 V/m
résidence autonomie	10 RUE DES BOIS 75019 ,Paris	18m	Non	96m	0,089 V/m
ECOLE MATERNELLE	2 rue des Bois 75019,Paris	5m	Non	140m	0,008 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m

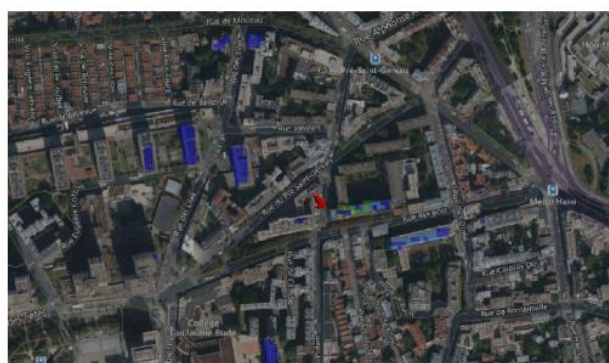
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	27.5 m	27.5 m	45.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iii. Azimut 150°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 27.5 m.



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	27.5 m	46.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iv. Azimut 150°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 27.5 m .



Légende



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



Vue des Azimuts

Azimut 30° :



Azimut 150° :



Azimut 270° :

